

Conseil Municipal

du Vendredi 4 Avril 2014 à 20 H 30

Présents : Mesdames SEVESTRE, SAMSON, GRANDJEAN, ALLAIRE, BRUN, CUMANT, SABLERY,
BLANCHARD,
Messieurs NEUVILLE, DUTEL, LE BARON, QUEMENER, SOLVE, CORBIN, DUBOURGUAIS.

Validation du compte rendu du 12 Mars 2014

Accord du Conseil Municipal.

AVENANT SOGETI – STATION EPURATION

Trois avenants sont présentés par SOGETI concernant le marché SAUR pour la station d'épuration. :

- Avenant n°1 2 480 € HT
- Avenant n°2 4 180 € HT
- Avenant n°3 2 400 € HT

Accord du Conseil Municipal par 10 voix pour, une voix contre et quatre abstentions.

AVENANT POLE MEDICAL

Un avenant est présenté pour des travaux électriques au Pôle Médical: changement ou rénovation préalable de la colonne (*antérieure à 1992*) par ERDF indispensable avant le déplacement du disjoncteur pour un montant de 6 137,44 € HT. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

ACHAT TERRAIN BERNARD GRANDVAL

Acquisition terrain Bernard GRANDVAL pour bassin rétention eaux pluviales plus aire de retournement Rue de la Rosière. Achat du terrain d'une superficie de 2 486 m2 en échange du chemin d'une superficie de 1 483 m2 : reste à charge de la commune : 1 003m2 à 4 € le m2 soit 4 012 €.
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

LOCATION LOGEMENT 1^{ER} ETAGE ANCIEN PRESBYTERE SAINT AUBIN SUR ALGOT

Madame Le Maire fait part de la demande de la famille LAPIERRE (qui a perdu sa maison dans un incendie) de louer le logement du 1^{er} étage de l'ancien presbytère de Saint Aubin sur Algot.
Accord du Conseil Municipal de louer ce logement à Madame et Monsieur Michel LAPIERRE pour un montant mensuel de 490,00 € à compter du 15 Avril 2014.

DONS

Madame le Maire informe que nous avons reçu un don de 15 000 € de Monsieur BATTEUR pour l'aménagement du Pôle Médical.

Reçu un chèque de 327,04 € des assurances en remboursement d'une poubelle cassée.

Le Conseil Municipal accepte ces deux chèques à l'unanimité.

COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES : Vice Président Dominique LE BARON

Membres : tout le conseil municipal

URBANISME : Vice Président Alain NEUVILLE

Membres : S. SAMSON, L. CORBIN, D. DUTEL, J-L QUEMENER, D. LE BARON.

CHEMINS-TRAVAUX : Vice Président Alain NEUVILLE

Membres : S. SAMSON, L. CORBIN, D. DUTEL, J-L QUEMENER, J-Y DUBOURGUAIS, E. BRUN.

CIMETIERES : Vice Président Claudine ALLAIRE

Membres : L. CORBIN, D.DUTEL, J-L QUEMENER, M. BLANCHARD, S. GRANDJEAN.

ENCADREMENT PERSONNEL : Vice Président Alain NEUVILLE

Membres : L. CORBIN, D. DUTEL, J-L QUEMENER

CCAS : Vice Président Sylvie SAMSON

Membres : C. ALLAIRE, S. SOLVE, I. SABLERY, S. GRANDJEAN, JL QUEMENER, D. DUTEL, L. CORBIN,
A. DUTEL, Y. HERMILLY, M. LEPELTIER, N. RAVET, V. MOTTE, G. BREARD.

ANIMATIONS : Vice Président Sarah GRANDJEAN

Membres : .M. BLANCHARD, H. CUMANT, S. SOLVE, A. NEUVILLE, S. SAMSON.

COMMUNICATION : Vice Président Jean-Luc QUEMENER

Membres : A. NEUVILLE, S. SAMSON, L. CORBIN, D. DUTEL, JY. DUBOURGUAIS, M. BLANCHARD,
E. BRUN,

AMELIORATION CADRE DE VIE : Vice Président Luc CORBIN

Membres : A. NEUVILLE, S. SAMSON, L. CORBIN, D. DUTEL, JL. QUEMENER, C. ALLAIRE,
JY. DUBOURGUAIS, I. SABLERY, H. CUMANT, S. GRANDJEAN.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITE : Vice Président Evelyne BRUN

Membres : L. CORBIN, D. LE BARON, M. BLANCHARD, JY. DUBOURGUAIS.

REVISION LISTES ELECTORALES : Vice Président Dominique DUTEL

Membres : A. NEUVILLE, S. SAMSON, L. CORBIN, JL. QUEMENER, S. GRANDJEAN.

DELEGUES

APPEL D'OFFRES : Titulaires : A. SEVESTRE, A. NEUVILLE, L. CORBIN, JY. DUBOURGUAIS.

Suppléants : S. SAMSON, D. DUTEL, JL. QUEMENER.

SDEC : JL. QUEMENER, JY. DUBOURGUAIS.

SIAEP : A. NEUVILLE, JY. DUBOURGUAIS.

SIDMA : Titulaires : S. SAMSON, A. NEUVILLE,

Suppléants : JY. DUBOURGUAIS, S. SOLVE.

AMICALE PERSONNEL COMMUNAL : A. SEVESTRE, S. SAMSON.

CAMBREMER EVENEMENTS : A. SEVESTRE, JL. QUEMENER, M. BLANCHARD.

CORRESPONDANT DEFENSE : S. SOLVE.

INDEMNITES ELUS

Le Conseil Municipal fixe le taux d'indemnités des élus de la façon suivante :

- Maire de Cambremer	43 % de l'IB 1015	14 voix pour
- Adjoint	16,50 % de l'IB 1015	13 voix pour
- Maires Délégués	17 % de l'IB 1015	9 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions.

DIVERSES INFORMATIONS

Madame Samson donne le compte rendu de la dernière réunion de Cambremer Evènements.

Les interventions ont été houleuses au sujet du fonctionnement.

En raison du départ d'un certain nombre de personnes, il a été fait appel à des bonnes volontés.

Il est constaté qu'en dehors de Cambremer Evènements, la grange aux dîmes n'est pas utilisée par les autres associations.

Une réflexion est à engager par le nouveau conseil municipal pour décider de mettre de nouvelles conditions de fonctionnement de la grange aux dîmes pour 2015. Il serait souhaitable d'aller vers un élargissement de l'utilisation de cette grange en saison hivernale.

Concernant l'achat d'un camion, celui pressenti n'est toujours pas arrivé au garage.

Plusieurs conseillers vont s'informer pour trouver une occasion.

Avis sera demandé au Receveur Municipal pour l'achat de ce véhicule en crédit bail.

Christian HERMILLY est en arrêt maladie pour un temps indéterminé.

Plusieurs candidatures ont été reçues pour travailler aux services techniques dont celle de Denis CLAEYS. Il est suggéré qu'il serait bon que ce soit une personne jeune qui puisse se former et le fait d'être pompier serait un plus. A réfléchir.

Le 20^{ème} anniversaire des AOC aura lieu les 3 et 4 Mai. La Communauté de Communes de Cambremer demande que la commune prenne à sa charge les frais de guirlandes, fanions et drapeaux. Accord du Conseil Municipal.

Les cérémonies du 8 Mai débiteront à 9 H à St Aubin sur Algot, 9 H 40 à Cambremer, 10 H 20 à Beuvron en Auge, 11 H 00 à Bonnebosq plus vin d'honneur et repas à Cambremer.

Deux écharpes (une de Maire et une d'Adjoint) ont été achetées.

Madame DODIER de Saint Aubin sur Algot propose la création de commissions participatives afin qu'une personne de l'extérieur puisse y participer ponctuellement pour renouer le dialogue entre les habitants.

Possibilité d'envoyer un courrier à chaque foyer pour les en informer ainsi que la distribution d'affiches chez les commerçants.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Baron propose qu'à chaque fin de réunion de budget nous nous retrouvions au restaurant. Demande si les cartons des coop sont toujours ramassés par les employés communaux ?

Madame le Maire a donné son accord uniquement pour les coop.

Madame Sablery souligne que lors de l'absence d'une maîtresse en CP, que les enfants n'ont fait que des dessins. C'est du ressort de la Communauté de Communes.

Monsieur Quemener évoque le problème d'une tombe, dans le cimetière de St Pair du Mont, qui déborde sur l'allée.

Madame Blanchard demande quel est le rôle des conseillers lors du festival des AOC ?

Monsieur Dubourgais demande, concernant le SIVU, si la commission des travaux est en charge du suivi du chantier ?

Madame Grandjean informe que la famille LAPIERRE, suite à l'incendie de leur maison, a besoin de meubles, vaisselle, tout pour équiper une maison. Tous les dons sont acceptés.

Monsieur Dutel rappelle la cérémonie du 8 mai à 9 H à St Aubin sur Algot et informe que la messe annuelle aura lieu le dimanche 11 mai à 11 H et le 17 mai journée « pierres en lumières ».

Madame Samson demande si nous avons connaissance de location de logements actuellement et relance le besoin de faire des travaux dans le logement vide du 1^{er} étage rue de Verdun.

Monsieur Neuville rappelle le courrier de Monsieur Druet concernant le problème de diamètre de canalisation pour les pluies centennales. Problème à revoir.

Monsieur Neuville évoque un problème à l'intersection de la rue des Fleurs et de la rue Pasteur au niveau du muret en briques. Le passage est trop étroit, il est nécessaire de retailler ce muret pour améliorer le passage.

Monsieur Corbin demande l'achat de spots pour l'éclairage de l'église de Grandouet à l'occasion de la manifestation « pierres en lumières » du 17 mai prochain. Voir avec l'entreprise Neuville.

Prévoir une réunion pour la plantation des fleurs en mai.

Devis VEOLIA pour borne incendie à Grandouet.

Madame Grandjean demande que la voiture jaune immobilisée rue Pasteur soit enlevée.

Madame Blanchard fait part de la demande du chauffeur de bus que soit tenu compte, lors des travaux de la rue de Verdun, que l'empatement soit suffisant pour prendre le virage avec son bus .